

## L'OPINION PUBLIQUE.

LEUDI, 5 DECEMBRE, 1872.

## UN BON LIEUTENANT-GOUVERNEUR.

On parle de la nomination de M. T. K. Ramsay, comme Lieutenant-Gouverneur de Manitoba. Le choix serait irréprochable et excellent. M. Ramsay est toujours à sa place dans les postes les plus élevés et les plus difficiles.

Dans l'état actuel des choses et des esprits dans le Nord-Ouest, M. Ramsay serait l'homme de la situation. Il saurait, par sa raison haute et ferme, par son impartialité, son caractère si honorable, sa grande capacité, inspirer confiance aux deux partis et imposer respect aux brouillons et aux nullités qui veulent édifier leur petite fortune sur les troubles et les désordres de la province naissante.

Nous ne voyons pas pourquoi l'on retarde une nomination qui serait si bien vue de tout le monde.

J. A. MOUSSEAU.

## ÇA ET LÀ.

## UNE GRANDE RESOLUTION.

Les jeunes demoiselles de Portland ont pris une résolution que nous recommandons à l'attention de celles qui fréquentent nos couvents. Elles ont toutes pris l'engagement de ne plus porter de bijoux et d'éviter tout excès de luxe. Elles consacreront moins de temps à leur toilette et plus à l'étude, et s'occuperont moins de faire briller leur diamants que leur intelligence dans les examens.

Dans aucun pays, cette résolution aurait plus d'apropos que dans le nôtre. Si, dans les pays où les fortunes sont considérables, on cherche à empêcher que les jeunes filles prennent dans les couvents et les académies des habitudes de luxe, avec quel soin on doit combattre ici ces abus.

Le plus grand mal qu'on puisse faire à une jeune fille est de la préparer, de la façonner pour une vie tout autre que celle qui lui est destinée.

Elever les jeunes filles comme si elles devaient épouser des ducs et des marquis, lorsqu'elles ne peuvent avoir généralement qu'un avocat, un notaire ou un commis incapable de s'établir sans les plus grands efforts d'économie, est un danger qu'on doit éviter à tout prix. On se plaint quelquefois que les maris manquent, que la providence tarde trop d'en envoyer aux jeunes filles qui attendent, comment veut-on qu'il en soit autrement? C'est d'une femme qui pourrait l'aider que le jeune homme ici a besoin, et il n'a devant lui que des jeunes filles qui savent s'habiller. Il se dit quelquefois qu'il lui faudrait une année de travail pour payer les bijoux qu'elles portent dans une soirée. Quand on voit avec quelles illusions elles sortent des couvents, avec quelles espérances elles se lancent dans un monde qu'il leur apparaît comme dans un nuage d'or et d'encens, on n'est pas surpris de leur désenchantement au bout de quelques années. Si on leur avait fait voir un peu plus à travers ce nuage, que de bien on leur aurait fait?

La paroisse de St. Lin fait parler d'elle depuis quelque temps, depuis surtout que M. Guillemot emploie une partie de sa fortune dans des améliorations agricoles et industrielles. Il y a trouvé plusieurs citoyens entrepreneurs, entre autres M. Deslonchamp, qui secondent ses efforts.

Les habitants de cette paroisse sont à prendre, en ce moment, les moyens d'empêcher le chemin jusqu'à Terrebonne.

Nous sommes heureux de voir que plusieurs paroisses profitent de l'acte que la législature de Québec a passé en 1870 pour l'empierrement des chemins. Boucherville a donné l'exemple, Lachine, St. Lin et d'autres paroisses se proposent de le suivre. Dieu merci! une heureuse réaction s'opère dans nos campagnes en faveur des choses utiles et pratiques. On comprend, par exemple, que l'un des moyens les plus efficaces d'augmenter la valeur et le revenu de terres est de faciliter le transport des produits, que les argents dépensés pour construire un chemin de fer ou empierre une route publique, sont des argents placés à 20, 30 et souvent 50 pour cent. On remarque la même réaction dans les choses qui concernent l'éducation et l'industrie en général. On n'hésite plus comme autrefois à sacrifier quelques piastres pour recevoir des journaux. Dans plusieurs comtés ce mouvement est créé par quelques prêtres et citoyens zélés. Honneur à ces hommes qui marchent si généreusement à la tête du progrès! Ils ne savent pas, peut-être, tout le bien qu'ils font. Puisse leur exemple être imité partout!

## TRAVAIL! TRAVAIL!

Que ceux qui veulent travailler lisent ce qui suit:

"M. Goodwin, l'entrepreneur du canal de Grenville est

obligé, faute de bras, de faire venir 500 travailleurs d'Angleterre et d'Irlande. Cette immigration se fait par l'entremise du gouvernement d'Ontario ou du gouvernement fédéral (ce dernier je crois) qui paie les frais de voyage et sera remboursé par l'entrepreneur qui fera une retenue sur les gages de ces émigrants."

Evidemment les canadiens qui émigrent en ce moment ne peuvent pas dire qu'ils ne trouvent pas d'ouvrage au Canada.

La police de New-York a fait une descente, la semaine dernière, dans quelques-uns des deux ou trois cents cafés-chantants qui bordent Broadway et quelques autres rues de la ville. On sait que ces cafés sont des théâtres d'immoralité, de scandales et de crimes de toutes sortes. C'est là que tant de jeunes gens se perdent et se ruinent. La police mit la main sur les propriétaires et les filles de l'établissement au nombre de deux cents et les conduisit à la prison.

L'Union des Cantons de l'Est félicite avec raison M. Ed. Richard, député du comté de Mégantic, de la bonne pensée qu'il a de donner gratuitement des lectures sur l'agriculture dans les paroisses de son comté. Ce n'est pas tous les jours qu'on voit des hommes travailler avec autant de dévouement pour instruire le peuple.

Le même journal dit beaucoup de bien du collège commercial que les Frères des Sacrés-Cœurs ont établi à Arthabaskaville. Nous sommes heureux des succès de cette maison d'éducation, car nous tenons toujours à notre programme: moins de grec et de latin, et plus de commerce, d'agriculture, d'histoire, de géographie, d'arithmétique, plus de ces connaissances pratiques dont nous avons absolument besoin pour promouvoir le progrès matériel de notre pays; moins d'avocats, de médecins et de notaires qui végètent, et plus de cultivateurs, de commerçants et d'industriels instruits.

Puissent les parents se convaincre que le bonheur de leurs enfants n'est pas dans les professions libérales, qu'ils profitent de la triste expérience de ceux qui se sont ruinés depuis dix ans pour faire de leurs enfants des avocats et des médecins misérables! Qu'ils jettent les yeux sur tous ces jeunes gens qui laissent à tout moment le Barreau, pour se faire commis, marchands, employés du gouvernement.

On est quelquefois fasciné, à la campagne, par les succès oratoires d'un jeune avocat, et, dans la pensée que son enfant en fera autant, on ne recule devant aucun sacrifice pour en faire un avocat. On ne songe pas que sur cent il y en a, peut-être, un qui réussit; et si on lisait dans le cœur d'un grand nombre de ces jeunes gens qui sont obligés de faire bonne figure devant le monde! Si on savait avec quel bonheur ils échangeaient leur position pour le moindre petit morceau de terre!

Nous savons que ces articles ne plaisent pas à tout le monde, mais il ne faut pas toujours écrire pour plaire seulement, mais pour être utile.

Cyrille Dion vient de remporter une grande victoire au billard sur le fameux joueur Deery. L'enjeu était la queue de champion. Dion fut en arrière de Deery toute la soirée, mais vers minuit il prit le devant par une suite de trois cents points et gagna par 4 ou 500 points. Hourra pour Cyrille!

Horace Greeley est mort. Il était âgé de 62 ans. Sa mort est le résultat des fatigues qu'il a essayées pendant sa campagne présidentielle et du chagrin que lui a fait éprouver la perte de sa femme. Greeley était un des plus grands journalistes du monde, le plus grand, disent les américains.

Il y a des hommes qui ne sont jamais contents, quoiqu'ils aient tout à souhait, d'autres qui n'ont rien et qui sont toujours contents; les premiers généralement ne valent pas les derniers.

L'homme le plus heureux est celui qui sait que le bonheur n'existe pas sur la terre et qui agit en conséquence.

Deux personnes discutaient, l'autre jour, une question intéressante, en descendant la rue St. Laurent: il s'agissait de savoir s'il y a plus de maris qui souffrent leurs femmes que de femmes qui souffrent leurs maris. Leur conversation nous fit croire que l'un et l'autre parlaient avec connaissance de cause.

L'homme qui cherche le bonheur en dehors de sa famille ressemble à ces voyageurs malheureux qui laissent la grande route pour se perdre dans des sentiers inconnus.

On dit souvent d'un homme qu'il n'a pas de mérite à être vertueux, va qu'il n'a pas de passions; on oublie que le mérite

de cet homme est précisément d'être arrivé à l'habitude du bien après de glorieux combats. La pratique facile du bien est rarement un don, mais presque toujours la récompense de la lutte.

L'homme le plus estimé de Dieu est celui qui étant porté au vice pratique la vertu, celui qui réforme et comprime sa nature.

L. O. DAVID.

## QUEBEC.

Comme on a reproché à *L'Opinion Publique* d'être trop amoureuse de Québec, nous sommes heureux de voir que M. Gérin, journaliste et député, partage nos sentiments. Ecoutons ce qu'il dit:

"Toutes les autres villes de notre continent prennent, à mesure qu'elles grandissent, cet air riche, bête et plat inventé par les américains. On aime à sortir de cette platitude uniforme des grandes cités à la yankee pour rentrer dans cette atmosphère particulièrement agréable de Québec. Où retrouver une promenade telle que la Terrace Durham? où retrouver des points de vue comme la baie de Québec ou la vallée de la rivière St. Charles? Mais surtout où retrouver des causeurs aimables, spirituels, qui refusent de se laisser absorber par les affaires? Où retrouver une société distinguée, sans morgue, sans prétention, faisant bon accueil à tout visiteur? C'est à Québec."

## MANUEL DU DIVIN CŒUR.

C'est un excellent et joli petit livre que les Frères de la doctrine chrétienne offrent au public, revêtu des approbations de tous les évêques de la province. Ce petit manuel a non seulement l'avantage de renfermer une foule d'excellentes prières pour les personnes dévotes, mais encore d'être assez joli et assez délicat pour que jeunes gens et jeunes filles n'aient pas honte de l'avoir dans les mains.

L'imprimeur-éditeur de ce livre est M. Sénécal; ce n'est pas étonnant qu'il soit si bien fait.

## DOMINION TELEGRAPH Co. WALTZES.

Tel est le titre d'une jolie valse composée par M. C. A. Gregory, de Québec, dédiée à M. Frank Drummond, et publiée par M. Geo. E. Desbarats. Avis aux connaisseurs.

## ASSEMBLEE LEGISLATIVE.

## L'ASILE DE BEAUFORT ET M. CAUCHON.

On s'occupe beaucoup de l'enquête qui a pour but de faire déclarer par la Chambre que M. Cauchon a été élu illégalement parce que, lors de son élection, il était l'un des propriétaires de l'asile de Beauport. Le comité des privilèges et élections a déjà consacré plusieurs séances à l'audition des témoins. Le Dr. Landry et M. Vincelette ont déclaré que d'après toutes les apparences, M. Cauchon était le véritable propriétaire, tandis que le Dr. Roy n'était qu'un prête-nom et recevait un salaire annuel de £400.

Le Dr. Landry a dit tenir du Dr. Roy et de M. Cauchon lui-même que celui-ci était propriétaire et que celui-là ne recevait qu'un salaire annuel.

M. Vincelette dit qu'en 1866, le Dr. Roy donna £4,000 à M. Cauchon; à plusieurs reprises le Dr. Roy dit au témoin de déposer l'argent à la Banque au nom de M. Cauchon, et c'est toujours au nom de celui-ci que les profits étaient déposés depuis 1866 jusqu'à 1871.

M. Joly voulut savoir à combien s'élevaient les profits de l'asile, mais les amis de M. Cauchon s'objectèrent, et l'objection fut maintenue par le comité qui s'est ajourné pour examiner le Dr. Roy.

Le 4 avril 1872, le Dr. Landry reçut un protêt de M. Cauchon lui enjoignant de ne donner aucun argent de l'asile au Dr. Roy, pendant le temps que ce dernier a passé aux Etats-Unis dans l'automne de 1872.

M. Cauchon demanda \$2,000 au Dr. Landry, comme propriétaire de l'asile. Le Dr. Landry donna \$1,000, promettant de donner le reste dès que le gouvernement aurait payé sa balance.

Quand le Dr. Roy revint des Etats-Unis, son frère dit au Dr. Landry qu'il y aurait bientôt une difficulté entre M. Cauchon et le Dr. Roy, au sujet de la question de propriété de l'asile.

Le témoin ajoute que le Dr. Roy lui a dit qu'il n'était pas le propriétaire de l'asile et que M. Cauchon, après la difficulté, lui a avoué qu'il était propriétaire.

A la séance du 29, la discussion a été chaude, violente même. La séance avait été ajournée, la veille, pour donner à M. Cauchon le temps et l'opportunité de produire sa défense ou de considérer quelle position il devait prendre, en présence de la preuve faite par le Dr. Landry et M. Vincelette. M. Alleyne avocat de M. Cauchon, ayant déclaré qu'il abandonnait la cause au jugement du comité, la discussion s'engagea sur l'opportunité d'examiner d'autres témoins, principalement le Dr. Roy. M. Chapleau présenta une motion à cet effet. Mais MM. Joly, Holton, Cassidy et Fournier prétendirent que si le Dr. Roy était examiné, M. Cauchon devait l'être aussi, qu'autrement, le comité ayant déclaré que les faits prouvés justifiaient l'accusation portée par M. Joly, il vaudrait mieux s'en tenir là et faire rapport à la Chambre. Un amendement à cet effet par M. Holton fut perdu et la motion de M. Chapleau ayant été emportée, le Comité s'ajourna au lendemain pour entendre le Dr. Roy. Le Dr. Roy a été entendu et a confirmé les autres témoignages.

*L'Opinion Publique* et l'opinion du public s'accordent à dire que les plus belles fourrures se vendent chez F. X. Dubuc à 30 pour 100 plus bas que partout ailleurs. C'est au coin des rues Wolfe et Ste. Catherine.